VILLE FRATERNELLE
SARCELLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219505856-20261015-2026-189-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2026

NUMERO : 2026-189

DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2026-090 du Conseil municipal du 30 juin 2026, reçue en Sous-Préfecture le 07 juillet 2026, portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu la proposition de l'entreprise « SAS EN SCÈNE ! PRODUCTION » sise au 74 Rue du Château d'eau, 75010 PARIS, ayant pour objet deux représentations d'un spectacle le 15 octobre 2026,

Considérant les orientations de la Ville dans le domaine de la politique culturelle,

Considérant plus spécifiquement sa volonté de développement de la Culture et son souci d'accessibilité à un public le plus large possible,

Considérant l'offre culturelle 2026/2027 et l'incapacité de la Ville à mettre en place, elle-même, cette offre,

Considérant la nécessité de présenter des spectacles et des rencontres de qualité répondant aux attentes des Sarcellois,

Décide :

Article 1 : De conclure avec l'entreprise « SAS EN SCÈNE ! PRODUCTION », sise au 74, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, un contrat ayant pour objet deux représentations d'un spectacle le 15 octobre 2026, pour un montant de 13 187,50 € TTC au titre de la prestation artistique, de 1 793,50 € TTC au titre des frais de transport et de 436,77 € TTC au titre des frais de restauration, et d'autoriser la signature dudit contrat ainsi que de toute pièce annexe idoine.

Article 2 : dit que la dépense sera imputée sur le budget communal.

Fait à Sarcelles, le 15 octobre 2026.

Le Maire,

Bassi KONATÉ

VILLE de SARCELLES
95 - (Val d'Oise) - N° 43

La présente peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif, sis 2-4 boulevard de l'Hautil –BP 30322 – 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne sur le site internet de la Ville.